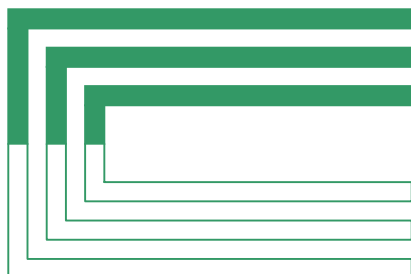


A l'attention des participants à l'assemblée générale de la CCC
du 6 octobre 2010, Forum Fribourg à Granges-Paccot

CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION



RAPPORT ANNUEL 2010

KANTONALE BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ

Givisiez, le 17 septembre 2010, CCC / JDW / RS / cb

SOMMAIRE INHALTSVERZEICHNIS

<i>Document / Dokument</i>	<i>Page / Seite</i>
Message du Président	2
Rapport des Präsidenten	4
Membres du comité	6
Membres de la commission de gestion des déchets	6
Membres de la CCC	7
Rapport d'activité	9
Commission de gestion des déchets	13
Comptes 2009	16
Budget 2011	17
Procès-verbal de l'assemblée du 07.10.2009	18
Informations générales	23
Allgemeine Informationen	24

MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs
Chers membres,

« S'il y a une croyance qui peut déplacer des montagnes, c'est la croyance en sa propre force ».

Cette citation de Madame Marie von Ebner – Eschenbach (romancière autrichienne) doit animer la Conférence Cantonale de la Construction (CCC). Notre association est cette force qui doit :

- ✓ fédérer tous les acteurs de l'art et de l'acte de construire
- ✓ présenter son travail et ses doléances au monde politique
- ✓ promouvoir la pérennité de nos métiers par la formation professionnelle
- ✓ valoriser nos activités au sein de l'économie fribourgeoise

Cette force en 2010 a occupé le comité dans plusieurs activités et réflexions.

- ✓ Le forum START biennuel pour une approche visuelle des métiers de la construction au service de la jeunesse et de l'orientation professionnelle
- ✓ L'amélioration de l'Image de la Construction dans le public
- ✓ La réflexion sur la construction d'un bâtiment associant tous les corps de nos métiers qui servira ensuite à l'image, la formation et l'information des métiers de la construction
- ✓ Un séminaire sur les marchés publics s'adressant à tous les maîtres d'ouvrages publics, aux mandataires de la construction, aux entrepreneurs et aux maîtres d'état
- ✓ Le principe d'une directive concernant le compte prorata afin d'uniformiser le contenant et le montant du prorata.

La conférence cantonale de la construction se doit d'être active dans le monde économique même si le secteur de la construction malgré des signes alarmants n'a pas connu la crise. Le futur n'est pas encore serein et nous nous devons de continuer la promotion de nos métiers envers et contre tout.

Avec la participation biennale au Forum START, nos métiers se présentent à la jeunesse de notre canton.

Pour renforcer encore le souci du futur de nos métiers, la Conférence Cantonale de la Construction veut aller plus loin encore. Elle a mis sur le métier un projet ambitieux : la construction d'un bâtiment réalisée par les jeunes et pour les jeunes afin de soutenir la création d'un portail unique d'information pour l'orientation et la formation professionnelle. Cette construction et son exploitation seront un signe fort tourné vers l'avenir de notre jeunesse. Pour garantir sa réussite, le soutien sans faille de l'autorité politique, des associations patronales et des centres de formation de nos écoles est absolument nécessaire.

Pour terminer, à la place d'un rêve j'ai un souhait :

Il faut plus de ponts virtuels et moins de murs entre les bâtisseurs afin que le monde de la construction serve toujours mieux le développement et le bien-être de notre société.

Je remercie toutes les personnes qui se dévouent pour la CCC, en particulier le comité et notre secrétaire Jean-Daniel Wicht. Sans votre motivation et votre engagement, la Conférence Cantonale de la construction n'existerait pas.

Marsens, le 5 septembre 2010

Jean-Luc Schouwey

RAPPORT DES PRÄSIDENTEN

Sehr geehrte Damen und Herren
Werte Mitglieder

« Wenn es einen Glauben gibt, der Berge versetzen kann, so ist es der Glaube an die eigene Kraft».

Dieses Zitat von Marie von Ebner – Eschenbach (österreichische Schriftstellerin) muss die Kantonale Bauwirtschaftskonferenz (KBWK) antreiben.

Die Konferenz ist es sich in der Tat schuldig, diese Kraft aufzubringen, um :

- ✓ alle Akteure der Baukunst und –tätigkeit zu vereinigen
- ✓ den politischen Kreisen ihre Arbeit und Beschwerden vorzustellen
- ✓ den Fortbestand unserer Berufe mittels Berufsbildung zu fördern
- ✓ unsere Tätigkeiten in der Freiburgischen Wirtschaft aufzuwerten

Im Jahr 2010 hat diese Kraft unseren Vorstand im Rahmen mehrerer Aktivitäten und Überlegungen beschäftigt.

- ✓ Das jedes zweite Jahr stattfindende Forum Start, das den jungen Menschen und der Berufsberatung die Bauberufe visuell näher bringt
- ✓ Die Verbesserung des Images des Bauwesens in der Öffentlichkeit
- ✓ Die Überlegung, ein Gebäude zu erstellen, in welchem alle unsere Berufsstände vereint sind, und das dann für das Image, die Ausbildung und die Information der Bauberufe dienen wird
- ✓ Ein Seminar über das öffentliche Beschaffungswesen, das sich an alle öffentlichen Bauherren, an die Beauftragten des Baugewerbes, an die Baumeister und an die Handwerksmeister wendet
- ✓ Das Prinzip von Richtlinien bezüglich des Bauspesenkontos, um den Inhalt und den Betrag der Prorata-Aufteilung zu vereinheitlichen.

Die Bauwirtschaftskonferenz ist es sich schuldig, auf Wirtschaftsebene aktiv zu sein, auch wenn das Baugewerbe trotz beunruhigender Zeichen keine Krise durchgemacht hat. Die Zukunft zeigt sich noch nicht ganz wolkenlos, und wir müssen unsere Berufe weiterhin auf Biegen und Brechen fördern.

Die Teilnahme an dem jedes zweite Jahr stattfindenden Forum Start bietet die Gelegenheit, den jungen Menschen unseres Kantons unsere Berufe vorzustellen.

Um sich weiterhin um die Zukunft unserer Berufe zu kümmern, will die Kantonale Bauwirtschaftskonferenz noch weiter gehen. Sie hat ein ehrgeiziges Projekt in Angriff genommen: den Bau eines Gebäudes, das von jungen Leuten für junge Leute erstellt wird, um die Schaffung eines einzigartigen Zugangs zu Informationen für die Berufsberatung und –bildung zu unterstützen. Mit diesem Bau und dessen Nutzung setzen unsere jungen Leute ein starkes Zukunftssignal. Damit dieses Projekt ein Erfolg wird, ist die unerschütterliche Unterstützung der politischen Behörden, der Arbeitgeberverbände und der Ausbildungszentren unabdingbar.

Abschliessend habe ich keinen Traum, sondern einen Wunsch:

Zwischen den Erbauern braucht es mehr virtuelle Brücken und weniger Hindernisse, damit das Baugewerbe die Entwicklung und das Wohl unserer Gesellschaft immer besser unterstützen kann.

Ich danke allen, die sich für die KBWK einsetzen, insbesondere dem Vorstand und unserem Sekretär Jean-Daniel Wicht. Ohne Ihre Motivation und Ihren Einsatz gäbe es die Kantonale Bauwirtschaftskonferenz nicht.

Marsens, den 5. September 2010

Jean-Luc Schouwey

MEMBRES DU COMITE

Fonction	Nom, Prénom	Tél. prof.
Président	Schouwey Jean-Luc	026 919.72.72
Vice-président	Müller Raoul	026 402.43.87
Secrétaire	Wicht Jean-Daniel	026 460.80.24
Membres	Bielmann Claude	026 429.66.11
	Brasey Henri	026 322.17.44
	Cotting Bernard	026 465.25.55
	Dorthe Jacques	026 913.73.75
	Dousse Jean-Marc	026 322.15.60
	Fasel Alphonse	026 460.22.38
	Galley Denis	026 350.71.11
	Michel-Bersier Marguerite	026 470.21.79
	Morand Pierre	026 919.81.40
	Müller Stéphane	026 919.65.70
	Riedo Alain	026 347.12.20
	Schmid Christian	026 352.81.11
	Siggen Jean-Pierre	026 350.33.00
Steiner Jean-Pierre	026 359.11.32	
Wicht Pierre	026 322.54.41	

MEMBRES DE LA COMMISSION DE GESTION DES DECHETS

Président	Page Aloïs	026 652.37.72
Secrétaire	Schouwey René	026 460.80.23
Membres	Butty Claude	021 909.58.13
	Constantin Loïc	026 305.37.60
	Lehmann Daniel	026 305.90.70
	Siggen Jean-Pierre	026 350.33.00
	Vonlanthen Norbert	026 494.11.57

MEMBRES DE LA CCC

Secteur planification

- Association fribourgeoise des géomètres
- Association fribourgeoise des mandataires de la construction (AFMC)
- Société des ingénieurs et architectes, section de Fribourg (SIA)

Secteur principal de la construction

- Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)
- Association fribourgeoise des échafaudeurs

Secteur second œuvre

- Association cantonale fribourgeoise des installateurs-électriciens (ACFIE)
- Association des entreprises de constructions métalliques du canton de Fribourg
- Association des horticulteurs du canton de Fribourg
- Association des maîtres plâtriers et peintres du canton de Fribourg
- Association fribourgeoise des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et fabriques de meubles (AFMEC)
- Groupement fribourgeois des carreleurs (GFC)
- suissetec Fribourg
- Zimmer- und Schreinermeister-Verband Deutsch-Freiburg

Secteur fournisseurs

- Association fribourgeoise de l'industrie des graviers et du béton (AFGB)
- Association fribourgeoise des fabricants de produits en béton (AFPFB)
- Association fribourgeoise des marchands d'acier
- Union des tuileries romandes (UTR)



Secteur services

- Association des banques du canton de Fribourg
- Chambre fribourgeoise de l'immobilier (CFI)
- Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments (ECAB)
- USPI Fribourg

Organisation faîtière

- Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services (CFCIS)
- Union patronale du canton de Fribourg (UPCF)

Membres individuels

- Association poste enrobage en commun "APEC"
- Ascenseurs Schindler SA
- Béton-Centre SA, Fribourg
- Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg
- Fribéton SA
- Hilti (Suisse) SA
- Liebherr Machines Bulle SA
- Sables et Gravières Tuffières SA
- SIKA Schweiz AG
- Société fribourgeoise de recyclage SA (SFR)
- Swisscom Fixnet SA, Fribourg
- Trans-Auto AG, Tifers

RAPPORT D'ACTIVITE

Assemblée 2009

L'assemblée 2009 a été organisée à Granges-Paccot, dans le cadre de la Foire de Fribourg. Le comité a décidé de faire de cette rencontre annuelle des fribourgeois, le lieu privilégié de l'assemblée ordinaire de la CCC. Une tradition à venir pour fidéliser les membres et les invités à participer chaque année aux assises annuelles de notre association.

Le Comité se plaît à relever que cette décision fut un succès, l'affluence n'ayant pas été aussi nombreuse depuis de nombreuses années.

L'assemblée a été présidée pour la dernière fois par Madame Marguerite Michel-Bersier qui a passé le témoin à Jean-Luc Schouwey, le Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Fleurs et ovations ont salué son travail à la tête de la CCC. Un nouveau Vice-président a également été nommé en la personne de Raoul Müller.

L'assemblée de la CCC fut aussi l'occasion de parler d'un thème d'actualité. Le comité avait invité Monsieur Philippe Cordonier, responsable romand de l'Union pétrolière. Il s'est exprimé avec conviction sur le fait que le mazout restera encore un certain temps leader comme moyen de chauffage. Certes, il estime que l'on doit tout faire pour qu'à terme, d'autres énergies, si possible renouvelables, remplacent le mazout comme produits de chauffage car il est trop précieux pour le gaspiller. Aujourd'hui, il estime que les énergies renouvelables n'ont pas encore suffisamment de potentiel pour remplacer l'huile de chauffage. Il faudra dès lors compter encore plusieurs dizaines d'années avant de se séparer de ce moyen de combustion. Aujourd'hui les nouvelles chaudières à mazout sont très performantes et sont de plus en plus propres ne rejetant pas de CO2 dans l'atmosphère. Après sa présentation, Philippe Cordonier a répondu avec brio aux questions très pointues des personnes présentes.

Parfaitement d'actualité, le thème a eu le mérite d'ouvrir le débat sur le mazout de chauffage, d'autant plus que l'année précédente on parlait, avec le directeur du groupe E, Philippe Viridis, des pénuries d'électricité qui surviendront tôt ou tard dans notre pays si des mesures d'économie ne sont pas prises rapidement.

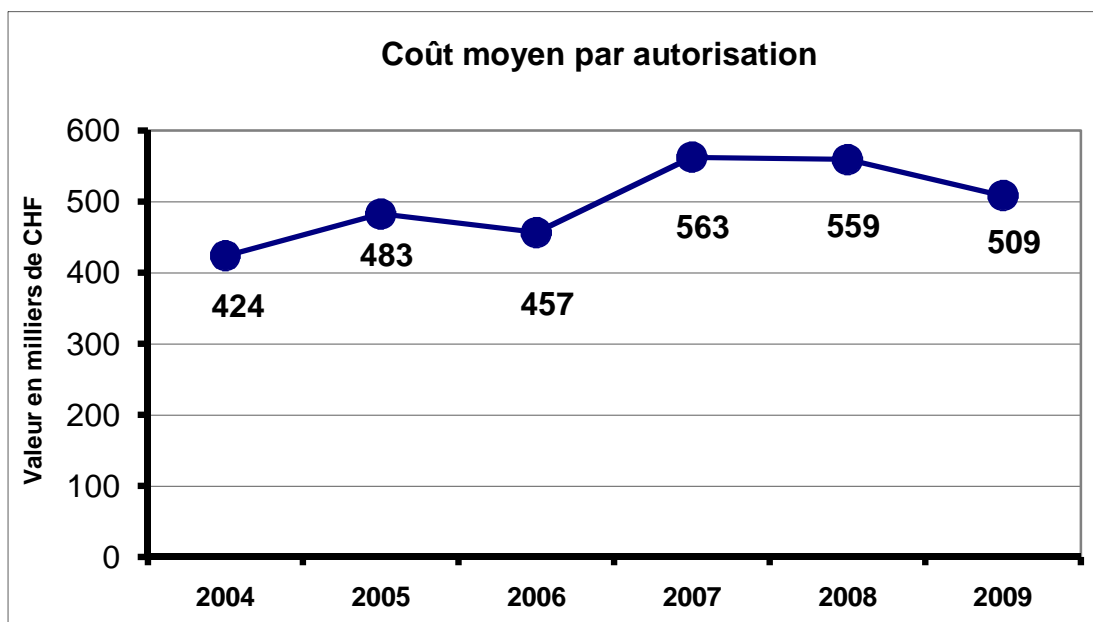
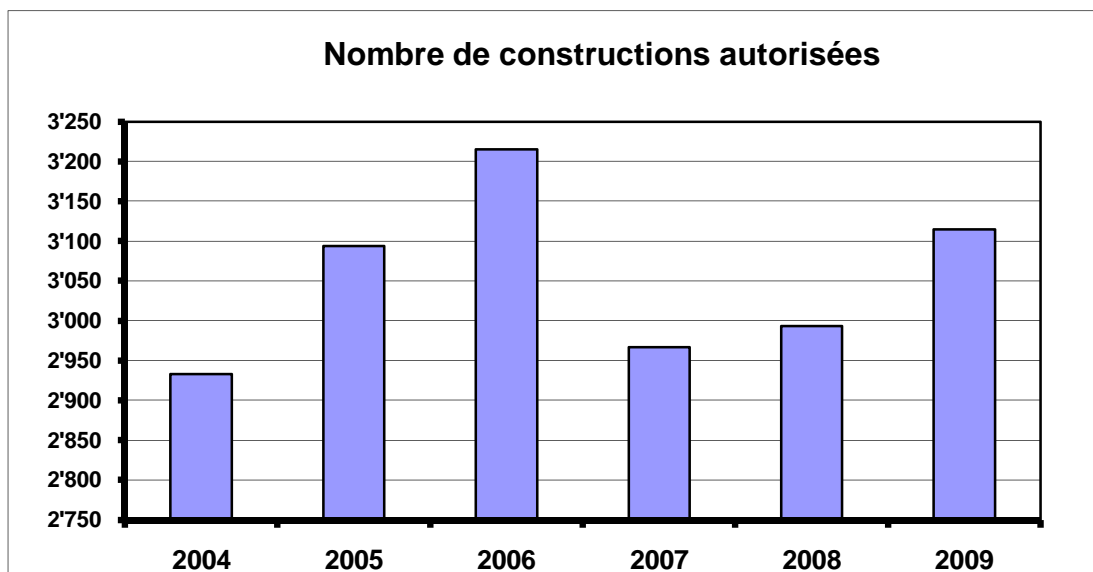
Que l'énergie nécessaire pour chauffer nos habitations ou entreprises soit de l'électricité ou du mazout, dans les deux cas les membres de la CCC auront compris qu'il est urgent de l'économiser et de prendre toutes les mesures pour assainir notre parc immobilier.

La construction en chiffres

La Conférence Cantonale de la Construction publie régulièrement des statistiques du marché fribourgeois de la construction. Vous trouvez le document sur notre site à l'adresse dans la rubrique « documents » :

<http://www.construction.ch/infos.htm>

Ci-dessous, nous présentons, tiré de ce document, deux graphiques montrant l'évolution du nombre de constructions autorisées de 2004 à 2009 et la valeur moyenne de chacune de ces autorisations durant la même période.



Activités 2009-2010

Le Comité de la CCC s'est réuni à 4 reprises durant l'année. Les points suivants ont fait l'objet de discussions et de décisions :

- ✓ Projet en faveur de l'image de la construction
- ✓ Directive pour le compte pro rata dans le canton de Fribourg
- ✓ Séance d'information sur les marchés publics
- ✓ Analyse des effets du plan de relance du Conseil d'Etat

Projet en faveur de l'image de la construction

Durant l'année 2010, la CCC a créé le concept général du projet qu'elle souhaite réaliser à moyen terme pour promouvoir les métiers de la construction. Ce projet recherche les objectifs suivants :

- ✓ Réaliser une construction par des jeunes pour des jeunes
- ✓ Promouvoir les métiers, en particulier ceux de la construction
- ✓ Construire un bâtiment exemplaire dans le cadre de l'environnement et du développement durable
- ✓ Par cette action, soutenir la création d'un portail unique d'information pour l'orientation et la formation professionnelle regroupant les prestataires de services en amont et en aval de la formation du degré secondaire II

Certes, ce projet, il faut en convenir, est très ambitieux. L'idée a déjà été évoquée avec le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen et a reçue un accueil très favorable. Pour aller de l'avant, il est nécessaire de trouver le terrain idéal, un emplacement à Fribourg si possible très proche de la gare.

Les recherches sont en cours !

Directive pour le compte pro rata

En Suisse romande, comme dans le canton de Fribourg, très souvent on constate, au travers des conditions particulières, des exigences toujours plus incongrues dans le domaine du compte pro rata. Sensé couvrir des frais divers et des réparations de dégâts ne pouvant pas être imputés à une entreprise, le compte pro rata est devenu, avec le temps, un rabais déguisé pour lequel aucun décompte n'est présenté.

Afin de mieux informer les mandataires et les maîtres d'ouvrage, la CCC, en collaboration avec d'autres partenaires en Suisse romande, a établi une directive précisant les conditions et les montants acceptables pouvant être prélevés dans le cadre du compte pro rata.

Quelques points sont encore à régler avant qu'une information soit dispensée à tous les intéressés.

Séance d'information sur les marchés publics

Dans un autre domaine, les marchés publics, la CCC constate de nombreux problèmes liés à la méconnaissance des exigences et des règles en matière de marchés publics. Un groupe de travail composé de 3 représentants des services de l'Etat, 3 représentants pour les mandataires et 3 représentants pour les entrepreneurs, s'est penché sur la problématique.

Conduit par la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, le groupe de travail a d'abord cherché à simplifier les documents d'aide pour les marchés publics fribourgeoises, documents publiés sur le site internet de la FFE à l'adresse :

<http://www.ffe-fbv.ch/appels-documentation.htm>

Ensuite, fort de nombreux constats d'erreurs ou d'applications erronées des règles des marchés publics, le groupe de travail a planifié l'organisation d'un séminaire à l'attention de tous les intéressés le 30.09.2010. La CCC a pris en charge l'organisation de ce séminaire qui attend près de 150 personnes. Cette initiative sera probablement reconduite en 2012 pour les nouveaux élus communaux.

Analyse des effets du plan de relance

La CCC a effectué auprès de ses membres, en collaboration avec l'Union patronale du Canton de Fribourg, une grande enquête en 11 questions pour apprécier les effets du plan de relance voté par le parlement fribourgeois au mois de juin 2009.

Près de 15 % des sondés ont indiqué qu'ils avaient senti un effet dans leur domaine d'activité. Certaines mesures n'ont par contre pas eu l'effet escompté auprès des entreprises. D'autres n'étaient même pas connues des sondés !

Néanmoins, il faut saluer l'initiative du Conseil d'Etat qui grâce à l'important montant (> CHF 50 millions) mis à disposition du plan de relance a permis à des entreprises de surmonter les difficultés et à des jeunes de trouver plus rapidement un emploi.

Même si certains sondés auraient souhaité encore d'autres mesures, on retiendra que cet argent fut bien investi.

Givisiez, le 10 septembre 2009

Jean-Daniel Wicht
Secrétaire de la CCC

COMMISSION DE GESTION DES DECHETS

Activités

La Commission

Présidée par M. Alois Page, architecte à Romont, la Commission s'est réunie à trois reprises au cours de l'année 2009.

La vérification du travail réalisé par les inspecteurs de l'AFCo (Association fribourgeoise de contrôles) et le secrétariat, dans le cadre du contrôle de l'élimination des déchets de chantier est l'une des tâches qui occupe la Commission lors de ses réunions. Elle débat aussi de nombreux sujets dont les plus importants ont été :

- l'adaptation des prix des contrôles réalisés par l'AFCo ;
- une réduction des contrôles pour 2009 et 2010 ;
- la mise en place d'une enquête sur les futurs contrôles à réaliser.

La mission d'information a été particulièrement mise en exergue au cours de l'année écoulée par l'atteinte de deux objectifs importants :

- la réalisation d'un séminaire d'information ;
- la création de ses propres pages sur le site Internet de la CCC.

Le séminaire d'information ayant pour thème : "Gestion des déchets : derniers développements dans le canton de Fribourg" a eu lieu le 22 octobre 2009 à Forum Fribourg, dans le cadre du salon Greentech. On peut relever une bonne fréquentation (environ 75 personnes). Malgré le caractère bilingue de cette manifestation, nous devons regretter le manque de participation de nos amis alémaniques. Les thèmes proposés étaient :

- état de la technique et de la législation ;
- contrôles ;
- outils d'information ;
- sites pollués ;
- perspectives.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à cette séance d'information, les exposés présentés sont disponibles sur le site du Service de l'environnement à l'adresse Internet suivante :

http://www.fr.ch/sen/fr/pub/documentation/doc_par_theme/doc_theme_dechets.htm

La partie du site de la CCC dédiée à la Commission de gestion des déchets se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.construction.ch/dechets.htm>.

Sur le site Internet se trouvent notamment des documents très intéressants expliquant comment éliminer les différents déchets de chantiers répartis en 6 catégories, soit :

- matériaux d'excavation ;
- revêtements routiers et déblais de voies ;
- matériaux minéraux ;
- métaux ;
- déchets combustibles ;
- déchets spéciaux.

Les inspecteurs et les contrôles

Le taux d'activité des inspecteurs pour le contrôle de l'élimination correcte des déchets de chantiers, environ 65% d'un poste à temps complet, reste inchangé.

L'objectif de la Commission relatif au nombre de contrôles pour l'année 2009 n'a pas pu être atteint. Initialement fixé à 600 contrôles, celui-ci a été réduit à 468. Pour cause, un problème relatif à l'obtention des données pour la réalisation des contrôles. Jusqu'à fin 2008, le Service de la statistique de l'Etat de Fribourg fournissait un fichier informatique contenant toutes les données nécessaires. Celles-ci étaient issues du traitement des permis de construire. Malheureusement, cette activité a été cédée au Service de la statistique de la Confédération qui le traite différemment et, par conséquent, n'est plus à même de nous fournir toutes les données nécessaires aux contrôles. Ceci a eu pour conséquence que les inspecteurs ont dû rechercher eux-mêmes les données, augmentant ainsi le travail administratif des contrôles au détriment de leur présence sur le terrain.

Pour l'année 2010, le nombre de contrôles à réaliser a été légèrement réduit (de 600 à 550) au profit de l'enquête sur les futures vérifications. En compensation, les inspecteurs établiront 200 rapports, sous forme de check-list, afin d'établir une statistique sur les éléments à vérifier dans le futur. Les "investigations" touchent les domaines suivants :

- gestion des eaux de chantiers ;
- protection de l'air ;
- protection contre le bruit ;
- protection des sols ;
- pollution de site.

Une demi-journée de formation, avec les responsables des secteurs concernés du Service de l'environnement, a permis aux inspecteurs de connaître les besoins d'informations.

Actuellement, plus de 150 rapports ont été rédigés. Ils feront l'objet d'une première analyse par la Commission dans le courant de l'automne. Les résultats de celle-ci feront l'objet d'un rapport afin de permettre aux intéressés, notamment le Service de l'environnement, de décider sur le bien-fondé de l'extension des contrôles.

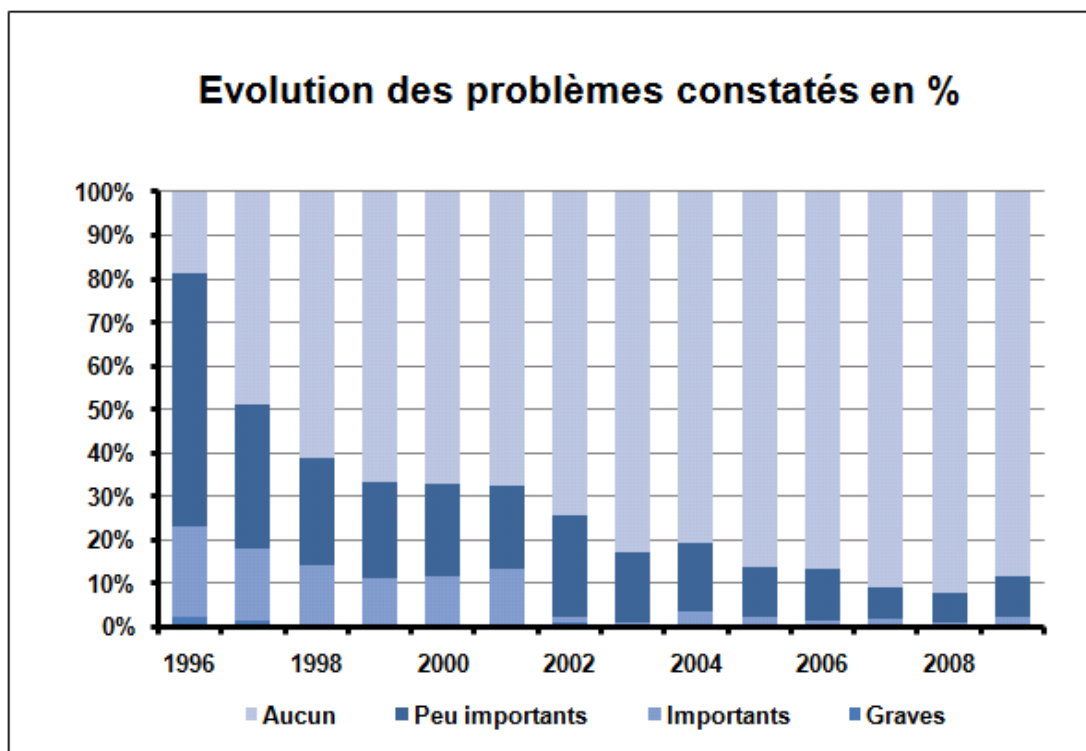
La décision relative à l'introduction de nouveaux contrôles concernant la protection de l'environnement et non plus uniquement à l'élimination correcte des déchets de chantier, devrait être prise soit en fin d'année soit au début de l'année 2011.

Le secrétariat

Les principaux travaux réalisés par le secrétariat au cours de l'année écoulée ont été :

- l'organisation du séminaire ;
- la préparation d'un exposé pour le séminaire ;
- la réalisation de la deuxième partie du site Internet ;
- l'élaboration du rapport complémentaire.

Il s'est aussi chargé de régler les tâches courantes soit le suivi des rapports, la préparation des séances, la tenue des statistiques, la rédaction de rapports, etc.



Le graphique ci-dessus démontre le progrès accompli par les entreprises dans l'élimination correcte des déchets de chantiers. Le taux des chantiers éliminant correctement leurs déchets est passé de 20 % à environ 90%. Il est probable que nous ayons atteint un niveau planché en 2008 et qu'il sera difficile de faire beaucoup mieux à l'avenir. On peut penser que ce taux variera entre 8% et 12% lors de ces prochaines années.

Le problème le plus récurrent reste l'incinération de déchets de chantiers. Celui-ci est constaté sur presque tous les rapports relevant des non conformités. Une explication, la crise pousserait certaines entreprises à réaliser quelques économies au détriment de l'élimination correcte des déchets.

A noter encore que, comme les années précédentes, l'équité des contrôles entre les régions, les maîtres d'ouvrage et les diverses entreprises a été vérifiée. Elle s'est avérée correcte.

Objectifs

La Commission va suivre l'évolution des statistiques et prendre d'éventuelles mesures si une dégradation des conditions d'élimination des déchets de chantier devait être constatée.

Conclusion

L'environnement est notre bien le plus précieux, préservons-le !

COMPTES 2009

Bilan

Actif	31.12.08	31.12.09
A.F.C	Fr. 53.60	Fr. 33.10
Débiteurs	Fr. 1'350.00	Fr. 3'853.25
c/c FFE secrétariat	Fr. -51.60	Fr. -51.60
Compte postal	Fr. 36'973.25	Fr. -542.00
UBS 66-884.812.0 épargne	Fr. 11'786.95	Fr. 11'827.80
Matériel promotion des métiers	Fr. 2'690.00	Fr. 29'820.40
F.A. matériel promotion des métiers	Fr. 0.00	Fr. -9'820.40
Total	Fr. 52'802.20	Fr. 42'378.95

Passif	31.12.08	31.12.09
Fournisseurs	Fr. 1'073.40	Fr. 0.00
Passifs transitoires	Fr. 0.00	Fr. 0.00
Provision Forum START	Fr. 7'500.00	Fr. 0.00
Capital au 1 ^{er} janvier	Fr. 43'668.90	Fr. 44'228.80
Excédent de recettes/charges	Fr. 559.90	Fr. -1'849.85
Total	Fr. 52'802.20	Fr. 42'378.95

Compte de pertes et profits

Produits	31.12.08	31.12.09
Cotisations	Fr. 19'050.00	Fr. 18'300.00
Don, produits extraordinaires	Fr. 5'500.00	Fr. 0.00
Intérêts	Fr. 153.15	Fr. 94.60
Produits gestion déchets	Fr. 1'350.00	Fr. 6'853.25
Ecart de règlement	Fr. 0.00	Fr. 0.00
Dissolution provision « Guide »	Fr. 0.00	Fr. 7'500.00
Total	Fr. 26'053.15	Fr. 32'747.85

Charges	31.12.08	31.12.09
Amortissement stand START	Fr. 0.00	Fr. 9'820.40
Provision Forum START	Fr. 7'500.00	Fr. 0.00
Frais de séances	Fr. 2'176.00	Fr. 1'776.00
Frais de port	Fr. 507.60	Fr. 946.70
Frais de téléphone, fax, et copies	Fr. 702.75	Fr. 1'628.05
Frais divers	Fr. 13'161.90	Fr. 13'483.30
Internet	Fr. 70.00	Fr. 65.00
Frais gestion déchets	Fr. 1'375.00	Fr. 6'878.25
Excédent de recettes	Fr. 559.90	Fr. 0.00
Excédent de charges	Fr. 0.00	Fr. -1'849.85
Total	Fr. 26'053.15	Fr. 32'747.85

BUDGET 2011

Compte de pertes et profits

Produits

Cotisations	Fr.	19'800.-
Intérêts	Fr.	100.-
Produits gestion déchets	Fr.	1'600.-

Total	Fr.	21'500.-
--------------	------------	-----------------

Charges

Amortissement matériel START	Fr.	2'000.-
Frais de séances	Fr.	2'300.-
Frais de port	Fr.	800.-
Frais de téléphone, fax et copies	Fr.	1'000.-
Frais divers	Fr.	13'500.-
Internet	Fr.	100.-
Frais gestion déchets	Fr.	1'600.-

Total	Fr.	21'300.-
--------------	------------	-----------------

Bénéfice prévisible de l'exercice	Fr.	200.-
--	------------	--------------

Givisiez, le 29 juillet 2010

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale ordinaire de la CCC
du 7 octobre 2009, à 17.00 heures,
Au Forum Fribourg, Granges-Paccot

Présidence : Marguerite Michel-Bersier
Présents : 47 personnes (selon liste des présences)
Absents excusés : selon liste des excusés
Procès-verbal : Jean-Daniel Wicht, Secrétaire

Ordre du jour :

1. *Procès-verbal de l'assemblée du 15 octobre 2008*
 2. *Rapport annuel*
 3. *Comptes 2008*
 4. *Rapport des vérificateurs*
 5. *Budget 2010*
 6. *Fixation des cotisations annuelles*
 7. *Elections statutaires*
 8. *Divers*
-

0. Préambule

Marguerite Michel-Bersier, Présidente de la CCC, ouvre l'assemblée à laquelle les membres ont été invités par écrit en date du 16 septembre 2009.

Elle remercie les nombreux participants de leur présence.

Marguerite Michel-Bersier demande aux membres présents qu'ils fassent part de leurs éventuelles remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour de l'assemblée. Personne ne souhaitant s'exprimer, la Présidente considère que l'assemblée a été convoquée conformément à l'article 5.1 des statuts et qu'elle peut dès lors valablement délibérer.

Elle renonce à nommer les personnes invitées présentes ou excusées et renvoie chacun aux listes distribuées en ouverture d'assemblée. Elle relève néanmoins que Monsieur Nicolas Bürgisser Préfet de la Singine ainsi que Monsieur Peter Goetschi, Président du TCS Fribourg nous rejoindront pour la conférence de fin d'assemblée.

Deux scrutateurs sont nommés par la Présidente, Messieurs Fritz Nobel et Jean-Marie Guinnard.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 15 octobre 2008

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été inséré dans le rapport annuel. Personne ne souhaitant sa lecture, la Présidente considère qu'il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée du jour et remercie son auteur.

2. Rapport annuel

Le rapport annuel 2009 a été adressé à chaque membre avec la convocation.

La Présidente soulève quelques points importants rencontrés durant l'année 2008-2009 :

La deuxième édition de Forum START des métiers 2009 a connu un grand succès ; force est de constater que la maçonnerie et les métiers du bois ont de l'avenir. La prochaine édition du Forum des métiers est déjà prévue pour 2011.

Madame Marguerite Michel-Bersier donne quelques chiffres concernant le marché du travail fribourgeois. En résumé, la valeur des constructions autorisées a chuté de 5,3 % entre 2007 et 2009 tout comme les ventes immobilières qui ont chuté de 25,4 %. La consommation de ciment a également connu une baisse de 0,9 %. Finalement le taux de chômage a atteint les 5,8 % en janvier, un record négatif jamais vu depuis de nombreuses années. Malgré tout cela, le domaine de la construction dans notre canton a été plus épargné que d'autres secteurs par la crise financière.

Au sujet du compte pro rata dans la construction, la Présidente explique que la CCC vérifie actuellement si les associations fribourgeoises pourraient adhérer à une directive cantonale soutenue par le Grand Conseil.

La Présidente termine en demandant si quelqu'un souhaite s'exprimer au sujet du rapport annuel 2009. Tel n'étant pas le cas, elle remercie l'assemblée.

3. Comptes 2008

Le bilan et le compte de pertes et profits figurent au rapport annuel. La Présidente donne la parole au secrétaire qui commente les résultats.

Les comptes se soldent avec un excédent de recettes de CHF 559.90, ce qui porte le capital de l'association à CHF 44'228.80 au 31.12.2008, après avoir créé une provision de CHF 7'500.00 pour le Forum START.

4. Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par Messieurs Antoine Rochat et Jean-Paul Richoz. La Présidente donne la parole à Monsieur Antoine Rochat qui procède à la lecture du compte rendu de l'organe de révision. Les vérificateurs confirment que le bilan et le compte de pertes et profits concordent parfaitement avec la comptabilité, que la fortune existe et que les recettes et dépenses sont accompagnées de pièces justificatives.

Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2008 et d'en donner décharge au secrétaire-caissier, au comité et à eux-mêmes.

La Présidente demande si quelqu'un souhaite s'exprimer au sujet de ces comptes. Tel n'étant pas le cas, elle demande à l'assemblée d'accepter ceux-ci par main levée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2010

Dans le rapport annuel 2009 figure le budget 2010. Personne ne souhaitant des explications complémentaires, la Présidente met au vote le budget présenté.

Il est accepté à l'unanimité.

6. Fixation des cotisations annuelles

Le Comité propose de maintenir la cotisation de CHF 750.00 pour les membres collectifs et de CHF 150.00 pour les membres individuels.

Mise au vote, la proposition du comité est acceptée à l'unanimité.

7. Elections statutaires

Marguerite Michel-Bersier indique à l'assemblée, que le comité a pris acte de la démission des membres suivants :

- Monsieur Michel Beaud, représentant de l'Association fribourgeoise des installateurs électriciens
- Monsieur Georges Oberson, représentant de la Chambre du Commerce de Fribourg
- Monsieur Charles Morel, représentant de l'Association des banques du canton de Fribourg
- Monsieur Bernard Repond, représentant de l'Association fribourgeoise des entreprises de menuiseries, ébénisterie, charpenterie et de fabriques de meubles

La Présidente remercie chaleureusement Monsieur Repond, qui est entré au comité de la CCC en 1989, pour son engagement hors pair. Un présent lui est remis en signe de reconnaissance.

Elle propose ensuite d'accueillir un nouveau membre au comité avec des applaudissements :

- Monsieur Jean-Pierre Steiner, Directeur de la Société GE Money Bank à Fribourg, comme représentant de l'Association des banques

Marguerite Michel-Bersier confirme qu'elle ne souhaite pas reconduire son mandat. Elle rappelle que durant ces deux années elle a principalement traité les sujets liés à la lutte contre le travail au noir, aux marchés publics, à la révision de la LATeC ainsi qu'à l'édition 2009 du Forum START.

Après avoir remercié chaleureusement le comité de la CCC pour la parfaite collaboration, elle présente son successeur, l'actuel Vice-président Jean-Luc Schouwey, représentant de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Madame Michel-Bersier demande s'il y a une autre proposition. Tel n'étant pas le cas, Jean-Luc Schouwey est élu par acclamations.

En prenant brièvement la parole, le nouveau Président exprime sa gratitude à Madame Michel-Bersier pour le regard féminin et plein de fraîcheur qu'elle a su apporter à la CCC durant sa période de présidence. Il lui remet, en signe de reconnaissance, un magnifique bouquet de fleurs.

Pour succéder à la Vice-présidence, le comité présente l'un de ces membres, Monsieur Raoul Müller, représentant du second-œuvre et de l'Association des horticulteurs.

Madame Michel-Bersier demande s'il y a une autre proposition. Tel n'étant pas le cas, Raoul Müller est élu par acclamations.

Conformément à l'article 11.1 des statuts, chaque année la CCC doit nommer deux vérificateurs des comptes et un suppléant, tous les trois rééligibles. Au nom du Comité, la Présidente propose les personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Paul Richoz, premier vérificateur, représentant de l'Association fribourgeoise des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et fabriques
- Monsieur, Paul Duchein, deuxième vérificateur, représentant de l'Association fribourgeoise des mandataires de la construction
- La suppléance sera assurée pour une année par l'Association fribourgeoise des marchands d'aciers

L'assemblée n'ayant pas d'autres propositions, les vérificateurs sont acceptés à l'unanimité par acclamations.

8. Divers

La Présidente a l'honneur et le plaisir de donner la parole à Monsieur André Magnin, ingénieur cantonal. Celui-ci parle notamment de deux projets importants pour le canton, soit la route de contournement de Bulle (H189) et le projet Poya.

La H189 sera inaugurée le 11.12.2009 et ouverte au trafic le 14.12.2009.

Quant au pont de la Poya, Monsieur Magnin donne quelques éléments essentiels :

- le périmètre, qui s'étend de l'autoroute jusqu'au Schönberg, connaît actuellement des travaux pour l'élargissement de la Route de Morat à quatre voies
- le carrefour de Bellevue est terminé
- l'accès au Palatinat jusqu'au pont sera terminé normalement d'ici fin 2009
- Les travaux souterrains seront mis au concours au début 2010
- Fin 2009, de nouvelles solutions concernant l'accrochage de la Route de Morat par la galerie souterraine sont proposées au Grand Conseil qui devra voter pour un crédit complémentaire

La parole est ensuite donnée à Madame Carole Blanc, responsable de l'ORP Centre, qui explique que, si le secteur de la construction connaît peu le chômage, le district de la Sarine compte au total 3'500 demandeurs d'emploi (7'000 sur tout le canton).

Afin de réinsérer au plus vite ces nombreuses personnes dans le marché du travail, Madame Blanc incite les employeurs de la construction à accueillir des demandeurs d'emploi de plus ou moins longue durée, et parle du plan de relance, qui prévoit un remboursement de 1'000 francs/mois à l'entreprise, durant 6 mois, pour l'engagement d'un demandeur d'emploi. Elle insiste sur le fait que la collaboration entre les employeurs et les ORP est indispensable.

Pour terminer, Monsieur René Schouwey communique à titre informatif à l'assemblée que le 22.10.2009 se tiendra au Forum Fribourg le séminaire de la CCC-GD sur l'élimination correcte des déchets de chantier.

Marguerite Michel-Bersier remercie les intervenants pour leurs paroles. Elle relève qu'à l'issue de la conférence, un apéritif aura lieu au restaurant « Sarine ».

La Présidente clôt l'assemblée et présente la conférence de Monsieur Philippe Cordonier, Responsable romand de l'Union pétrolière :

« Produits pétroliers, quel avenir à quel prix ? ».

L'assemblée est levée à 17.45 heures.

A l'issue de la conférence Jean-Daniel Wicht, Secrétaire, communique que l'apéritif est gracieusement offert par Madame la Présidente et la remercie au nom du comité et de l'assemblée pour ce geste remarquable.

Givisiez, le 23 octobre 2009

Jean-Daniel Wicht
Secrétaire de la CCC

INFORMATIONS GENERALES

LA CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION

- Fondée le 19 janvier 1978
- Nouveaux statuts et réorganisation, le 10 octobre 2002

LES BUTS DE LA CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION

Elle est une association au sens des art. 60 et ss. du Code Civil suisse en tant qu'organisation cadre des associations professionnelles et techniques du secteur cantonal de la construction dans les groupes :

- Planification,
- Secteur principal de la construction,
- Second œuvre,
- Fournisseurs et Services.

La CCC a pour but d'élaborer des bases de décisions dans les questions se rapportant à la construction dans le canton de Fribourg ; elle coordonne la façon d'agir en commun dans la défense des intérêts généraux de la construction; elle est l'interlocuteur privilégié entre les autorités politiques et la construction. Cela vaut en particulier pour la régulation du volume de l'offre et de la demande de l'industrie cantonale de la construction.

La CCC émet des recommandations à ses membres pour l'exécution de ses tâches. Elle peut, sur le plan interne et externe, conclure des contrats concernant des tâches limitées.

Elle veille à maintenir une image de marque de la construction dans le canton de Fribourg.

ADRESSE

CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION
RTE ANDRE-PILLER 29
CASE POSTALE
1762 GIVISIEZ

Email: office@construction.ch

Tél. : 026 460 80 20 Fax : 026 460 80 25

Personnes de contact :

Jean-Daniel Wicht, secrétaire de la Conférence

René Schouwey, responsable du secrétariat de la gestion des déchets

D'autres informations sur www.construction.ch

ALLGEMEINE INFORMATIONEN

DIE KANTONALE BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ

- Gegründet am 19. Januar 1978
- Neue Statuten und Reorganisation am 10. Oktober 2002

ZIEL UND ZWECK DER KANTONALEN BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ

Sie ist ein Verein im Sinne Art. 60 ff des ZGB als Organisation der Berufs- und Fachverbände der freiburgischen Bauwirtschaft der Gruppen:

- Planung
- Bauhauptgewerbe
- Tiefbau
- Zulieferindustrien
- Dienstleistungsbetriebe.

Die CCC hat als Ziel, Entscheidungsgründungen in den Fragen auszuarbeiten, die sich auf den Bau im Kanton Freiburg beziehen; sie koordiniert die Handlungsweise gemeinsam in der Verteidigung des Allgemeinwohles des Baus; sie ist der Gesprächspartner, der zwischen den politischen Mächten und dem Bau bevorzugt ist. Das gilt besonders für die Regelung des Volumens des Angebots und der Anfrage der kantonalen Bauindustrie.

Was die Erfüllung seiner Aufgaben betrifft, gibt die CCC seinen Mitgliedern Empfehlungen. Sie kann, sei es auf dem internen sowie externen Plan, Verträge abschließen, die beschränkte Aufgaben betreffen.

Sie achtet, das Markenzeichen des Baugewerbes im Kanton Freiburg zu erhalten.

ADRESSE

KANTONALE BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ
RTE ANDRÉ-PILLER 29
POSTFACH
1762 GIVISIEZ

Email: office@construction.ch

Tél. : 026 460 80 20 Fax : 026 460 80 25

Kontaktpersonen :

Jean-Daniel Wicht, Sekretär der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz
René Schouwey, Verantwortlicher des Sekretariats der
Baustellenabfallbewirtschaftung

Zusätzliche Informationen www.construction.ch